

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Bilinguisme et métissage identitaire : vers un modèle conceptuel

Rodrigue Landry, Réal Allard et Kenneth Deveau

Numéro 3, 2013

La francophonie canadienne en mouvement : continuité ou rupture ?
The Canadian Francophonie on the Move: Continuity or Rupture?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1016688ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1016688ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Landry, R., Allard, R. & Deveau, K. (2013). Bilinguisme et métissage identitaire : vers un modèle conceptuel. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (3), 56–79. <https://doi.org/10.7202/1016688ar>

Résumé de l'article

Plusieurs recherches montrent la forte présence d'une identité bilingue chez les jeunes francophones du Canada à l'extérieur du Québec. La présente étude propose un modèle conceptuel visant une explication de ce phénomène et présente les résultats d'une étude empirique pancanadienne. L'étude montre que lorsque la concentration territoriale des francophones (CTF) est forte, le métissage identitaire est surtout lié à l'attraction de la langue anglaise et reflète surtout des sentiments de compétence dans cette langue (bilinguisme d'attraction). Lorsque la CTF est faible, ce sont les sentiments d'appartenance à la communauté francophone qui constituent le principal marqueur de l'identité bilingue (bilinguisme de résistance).

Bilinguisme et métissage identitaire : vers un modèle conceptuel*

Rodrigue Landry

*Chercheur associé
Institut canadien de recherche
sur les minorités linguistiques*

Réal Allard

*Professeur associé
Université de Moncton*

Kenneth Deveau

*Vice-recteur à l'enseignement
et à la recherche
Université Sainte-Anne*

Résumé

Plusieurs recherches montrent la forte présence d'une identité bilingue chez les jeunes francophones du Canada à l'extérieur du Québec. La présente étude propose un modèle conceptuel visant une explication de ce phénomène et présente les résultats d'une étude empirique pan-canadienne. L'étude montre que lorsque la concentration territoriale des francophones (CTF) est forte, le métissage identitaire est surtout lié à l'attraction de la langue anglaise et reflète surtout des sentiments de compétence dans cette langue (bilinguisme d'attraction). Lorsque la CTF est faible, ce sont les sentiments d'appartenance à la communauté francophone qui constituent le principal marqueur de l'identité bilingue (bilinguisme de résistance).

Abstract

A number of research studies show the strong presence of a bilingual identity among young Francophones in Canada who live outside Quebec. This article proposes a conceptual model designed to explain this phenomenon and provides the results of a Canada-wide empirical study. The study indicates that when the territorial concentration of Francophones (TCF) is high, the identity métissage is linked primarily to the attraction of the English language and reflects above all the feelings of competency in that language (bilingualism of attraction). When the TCF is low, it is primarily the feelings of belonging to the Francophone community that constitute the main marker of bilingual identity (bilingualism of resistance).

* Communication présentée au colloque du Réseau de recherche sur la francophonie canadienne ayant pour thème « La francophonie canadienne en mouvement : continuité ou rupture? dans le cadre du 78^e congrès de l'ACFAS », tenu à Montréal les 11 et 12 mai 2010

Introduction

Plusieurs recherches récentes réalisées au Canada montrent que les jeunes francophones vivant en contexte minoritaire ont tendance à se définir comme « bilingues » (Boissonneault, 2004 ; Dallaire, 2003 et 2004 ; Dallaire et Roma, 2003 ; Duquette, 2004 ; Gérin-Lajoie, 2003 et 2004). Si ce phénomène n'est pas entièrement nouveau, ce n'est que récemment que des chercheurs ont tenté d'expliquer ce processus identitaire. Dallaire et Denis (2003 et 2005) l'ont considéré comme une forme d'hybridité identitaire, et Gérin-Lajoie (2003), lui attribuant une certaine stabilité, parle d'un « nouvel état identitaire ». Par ailleurs, Bernard a été l'un des premiers à commenter ce phénomène ; il qualifie le lieu de métissage culturel de « lieu illusoire de la francité », précisant ainsi cette qualification : « il s'inscrit dans un processus d'étiollement de la langue maternelle et de désarticulation de la culture originelle » (1998 : 155).

Il convient d'ajouter que, pour la plupart de ces auteurs, le phénomène s'explique par le contexte de la socialisation langagière que vivent les jeunes, dans lequel les conditions sociales sont telles que les vécus langagiers se trouvent partagés entre deux langues et deux cultures. Puisque la majorité des études sont des recherches qualitatives regroupant de petits échantillons, peu d'analyses empiriques ont pu établir un lien entre le phénomène de l'identité bilingue et des contextes de vitalité communautaire. Ce phénomène s'étend-il à l'ensemble de la francophonie minoritaire ou a-t-on affaire à un processus qui varie selon le contexte de vitalité des communautés francophones ?

Quelques études empiriques fondées sur de larges échantillons ont montré, en effet, que la dominance identitaire des jeunes francophones varie considérablement suivant la concentration géographique des populations francophones ou en fonction de la vitalité communautaire de ces populations. Landry, Deveau et Allard (2006a) ont combiné les scores à des questions mesurant indépendamment la force de l'identité francophone, de l'identité anglophone et de l'identité bilingue dans le but de construire un score de dominance identitaire sur une échelle de 7 points. Sur cette échelle, un score de 7 correspond à une forte dominance identitaire francophone, un score de 4 à une dominance identitaire bilingue et un score de 1 à une forte dominance identitaire anglophone. Leurs analyses ont indiqué que les scores moyens d'autodéfinition identitaire de jeunes francophones de 12^e année variaient de 6,69 à Rivière-du-Loup, au Québec, à 1,84 en Louisiane (région de Lafayette). Les scores moyens des jeunes des autres villes et régions occupaient des positions intermédiaires entre ces deux pôles selon la vitalité des communautés francophones. De plus, cette étude souligne le fait que la dominance identitaire des jeunes francophones est fortement liée à d'autres mesures de la francité des jeunes, dont leurs dispositions affectives envers la langue française et la communauté francophone. La dominance identitaire serait donc un reflet des autres dispositions des jeunes à l'égard des langues, suivant la formule de Bernard, « je suis ce que je vis » (1998 : 155).

D'après d'autres études (voir, par exemple, Landry, Deveau et Allard, 2006b ; Landry, Allard et Deveau, 2007a), la construction identitaire est davantage liée à des vécus langagiers relevant du domaine privé (famille, amis, autres élèves à l'école) qu'à des vécus langagiers relevant du domaine public (institutions et paysage linguistique public). Ces derniers vécus seraient surtout fortement liés à la vitalité subjective des jeunes, c'est-à-dire à leurs perceptions du statut et de l'importance de la langue française dans la région. Les médias représentent des vécus propres aux institutions publiques, mais ils sont surtout consommés en privé. Ces vécus entretiendraient des relations statistiques significatives avec l'identité, certes, mais aussi avec le désir de faire partie de la communauté francophone (Landry et coll., 2006b ; Landry et coll., 2007a). En somme, l'identité et la vitalité subjective en viennent à se conjuguer pour influencer sur le désir des jeunes d'intégrer les communautés linguistiques qu'ils côtoient.

Selon une étude récente réalisée auprès de plus de 8 000 jeunes francophones fréquentant des écoles secondaires françaises relevant de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (plus de 80 % étaient en 11^e année), 81 % ont enregistré des scores correspondant à une dominance identitaire bilingue¹, 17 % à une dominance identitaire francophone, et 2 % à une dominance identitaire anglophone (Landry, Deveau et Allard, 2008). D'autres analyses menées auprès des mêmes élèves (Landry, Allard et Deveau, 2010) ont fait apparaître le fait que l'identité francophone et l'identité anglophone varient selon la concentration géographique des francophones dans les municipalités qu'habitent les élèves. Toutefois, l'identité bilingue varie très peu selon la densité de la population francophone, celle-ci étant forte et stable tout le long d'un continuum de concentration géographique (allant d'un score moyen de 8,0 sur une échelle de 9 points pour les municipalités ayant moins de 10 % de francophones, à un score moyen de 7,7 pour les municipalités comprenant de 70 à 89 % de francophones). Même dans les municipalités ayant plus de 90 % de francophones, le score moyen correspondant à l'identité bilingue était modérément élevé (6,0).

Cette forte identité bilingue quasi omniprésente fera l'objet de notre analyse. Nous formulons l'hypothèse suivante : si les jeunes francophones qui fréquentent une école française tendent à nourrir une forte identité bilingue, celle-ci n'a pas nécessairement la même signification pour tous. Par exemple, pour certains, une forte identité bilingue pourrait traduire un double sentiment d'appartenance. La socialisation langagière de ces jeunes serait telle qu'ils s'identifieraient autant à la communauté anglophone qu'à la communauté francophone. Pour d'autres, l'identité bilingue pourrait être davantage le reflet d'une double compétence langagière. C'est parce qu'ils sont capables de communiquer dans une deuxième langue qu'ils

1. Sur une échelle de 9 points combinant des scores qui correspondent à l'identité francophone, à l'identité anglophone et à l'identité bilingue, les élèves qui ont obtenu des scores allant de 6,5 à 9 étaient considérés comme possédant une identité francodominante, de 3,5 à 6,49, une identité dominante bilingue, et moins de 3,5, une dominance identitaire anglophone.

se considèrent comme bilingues. Pour d'autres, enfin, l'identité bilingue pourrait combiner autant des sentiments d'appartenance que des sentiments de compétence. En d'autres termes, le fondement de l'identité bilingue pourrait varier en fonction du contexte de vitalité des communautés francophones, même si les scores moyens varient peu selon ces contextes².

Après avoir défini notre modèle conceptuel comme cadre interprétatif des scores d'identité bilingue des élèves, nous présenterons la méthodologie de l'étude : échantillon, instruments, processus d'administration des questionnaires et analyses statistiques. La présentation des résultats sera l'occasion pour nous d'établir, en conclusion, le lien entre notre cadre conceptuel et nos résultats et de proposer des sujets d'études.

Cadre conceptuel

Nos études sur la construction identitaire des jeunes francophones (Deveau, 2008 ; Deveau, Allard et Landry, 2008) s'inspirent du concept de l'identité sociale tel qu'il est défini par Tajfel (Tajfel, 1978 et 1981 ; Tajfel et Turner, 1986). Selon lui, l'identité sociale se définit comme suit : « cette composante du concept de soi de la personne qui découle de sa connaissance d'être membre d'un groupe social (ou de groupes sociaux) en lien avec la valeur et la signification affectives rattachées à cette appartenance (1981 : 255, notre traduction)³ ».

Une étude empirique (Deveau, Landry et Allard, 2005) a montré que, conformément à cette définition, il est possible de dégager deux composantes à la fois distinctes et connexes de l'identité ethnolinguistique. La première est constituée de l'autodéfinition comme membre du groupe linguistique. L'identité de groupe étant un processus de catégorisation sociale (Tajfel, 1978), une personne peut se voir comme membre d'une catégorie ou d'un groupe linguistique et culturel. Par exemple, Clément, Gauthier et Noels (1993) l'ont mesurée en tant que « sentiment d'appartenance à un groupe », tandis que Landry et Allard (1990) ont mesuré l'identité ethnolinguistique en demandant à des jeunes de répondre à la question « Qui suis-je ? » en fonction de divers aspects relatifs à la langue et à la culture, et de projeter leur identité sur une échelle de différenciation sémantique. Par exemple : « Selon ma culture, je considère que je suis » :

non-francophone ____ : ____ : ____ : ____ : ____ : ____ : ____ : ____ : ____ francophone

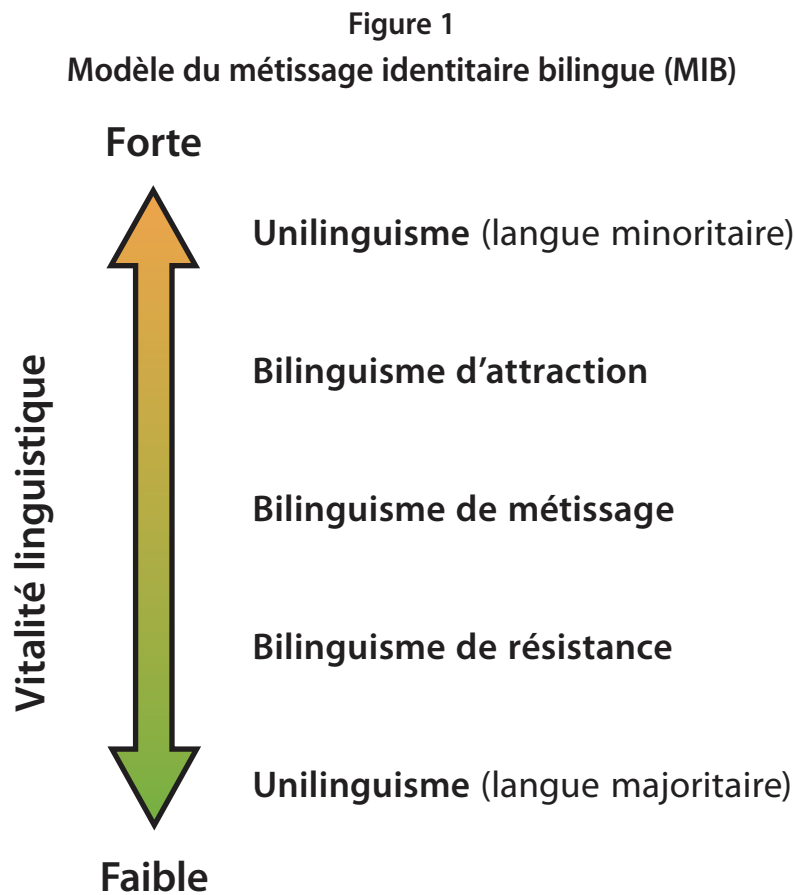
2. Il importe de ne pas confondre l'identité bilingue mesurée sur une échelle distincte et la dominance identitaire bilingue, mesure dérivée combinant l'identité francophone, l'identité anglophone et l'identité bilingue. Si la première est peu associée à la concentration territoriale des francophones, l'autre l'est assurément. Une corrélation existe malgré tout entre les deux mesures.

3. « *that part of an individual's self-concept which derives from their knowledge of their membership in a social group (or groups) together with the value and emotional significance attached to that membership* ».

Toutefois, comme l'ont observé certains auteurs (par exemple, Gans, 1979; Breton, 1994), se définir comme membre d'un groupe n'est pas une garantie d'action engagée envers ce groupe. Nous appelons « engagement identitaire » cette deuxième composante de l'identité ethnolinguistique. Elle regroupe des traits distinctifs variés, dont celui de se sentir semblable aux membres du groupe, celui de voir cette identité comme un facteur qui contribue au renforcement de l'estime de soi et celui d'être prêt à défendre et à promouvoir cette identité.

Sur le plan des identités culturelles, la langue peut représenter un élément plus ou moins central (Smolicz, 2002), l'identité linguistique peut être plus ou moins saillante selon les contextes (Clément et Noels, 1992) et, dans des situations multilingues, il peut y avoir des identités multiples ou mixtes, voire un métissage identitaire (Dallaire et Denis, 2003 et 2005). Selon la théorie de l'identité sociale, l'identité de groupe est conçue comme un processus non seulement de catégorisation sociale, mais aussi de comparaison sociale (Tajfel, 1978). Les membres d'un groupe linguistique comparent les attraits et les attributs des groupes (des comparaisons « nous » – « eux ») et peuvent intérioriser dans leur psyché le rapport de force « dominant-dominé ». Ce processus risque de conduire à des tensions identitaires. Pour des raisons d'attachement ou de « solidarité », l'individu peut s'identifier fortement à son groupe linguistique, tout en éprouvant en même temps une forte attraction sociale envers le groupe qui est dominant et qui parle la « langue de statut » (Landry et Rousselle, 2003).

Le modèle conceptuel que nous proposons met l'accent à la fois sur l'autodéfinition bilingue et sur le processus de métissage identitaire associé à des contextes sociolangagiers bilingues. Comme l'illustre la figure 1, le modèle suppose une forte relation entre la vitalité linguistique (évaluée ici par la concentration géographique de la population) et la socialisation langagière bilingue (voir Landry, Allard et Deveau, 2007b et 2008; et Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2005, pour une justification théorique de cette relation). Nous proposons aussi que la qualité de cette socialisation langagière influe sur l'orientation motivationnelle à l'égard de l'apprentissage et de l'usage d'une langue (Deveau, Landry et Allard, 2006). Plus le « vécu autonomisant » favorise la satisfaction de besoins d'autonomie, de compétence et d'appartenance, besoins fondamentaux selon la théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 2000 et 2002), plus la motivation s'intériorise, puis s'intègre aux valeurs de l'individu. Quoique ce continuum motivationnel soit plus complexe (Ryan et Deci, 2000), pour les besoins du présent article, nous distinguons les raisons « identitaires » (intériorisées et intégrées à l'identité francophone) des raisons « instrumentales » (externes et associées à des fins extrinsèques, par exemple, obtenir un meilleur emploi). Une forte vitalité et une socialisation langagière autonomisante contribuent à une forte motivation identitaire à l'égard de l'apprentissage et de l'usage de la langue, ce qui n'empêche pas d'éprouver une forte motivation instrumentale à l'égard de la langue seconde, surtout si elle est dominante (Landry, Allard et Deveau, 2009).



Suivant le modèle du métissage identitaire bilingue (MIB), un groupe linguistique minoritaire peut vivre localement différents contextes de vitalité linguistique et ses membres, selon ces contextes, pourront vivre différents degrés et différentes formes de socialisation langagière bilingue. Sur un territoire géographique ou politique donné, le groupe minoritaire peut être très concentré localement, voire isolé du groupe linguistique dominant. Dans pareils contextes, les membres de ce groupe pourront entretenir peu de contacts avec la langue dominante et rester unilingues dans la langue minoritaire. À l'autre extrémité du continuum, les contacts avec la langue dominante pourront être plus fréquents que les contacts avec la langue minoritaire, le point extrême étant celui où l'unilinguisme dans la langue dominante est favorisé. Sur le continuum de vitalité linguistique, moins le groupe minoritaire se trouve concentré et isolé géographiquement, plus les contacts seront fréquents avec la langue dominante et plus la socialisation langagière dans cette langue sera forte. Les variations dans cette socialisation langagière bilingue pourront mener à des degrés et à des formes variés de métissage identitaire. Dans la présente étude, nous concentrons notre attention sur cette étendue mitoyenne du continuum dans laquelle différents degrés et formes de métissage identitaire sont prévus par le modèle.

Plus précisément, nous analysons trois conditions de bilinguisme pouvant mener à des formes différentes de métissage identitaire : l'attraction, le métissage et la résistance. Pour chaque condition de bilinguisme, une identité bilingue forte serait associée à un profil identitaire distinct, lequel sera vérifié par un examen des scores moyens des élèves au titre de ses variables définitoires. Ensuite, au moyen de techniques statistiques, nous déterminerons à quel degré, dans différents contextes de vitalité linguistique, des scores factoriels mesurant des sentiments d'appartenance et de compétence par rapport à la langue française et à la langue anglaise permettent de prédire la variance des scores d'identité bilingue.

Voici les principales hypothèses sur lesquelles se fonde le modèle du MIB. Lorsque la vitalité francophone est forte, l'identité francophone sera forte et l'identité anglophone sera faible. La motivation à l'égard de l'apprentissage et de l'usage du français trouvera sa source dans des raisons identitaires, alors que la motivation pour le cas de l'anglais sera surtout instrumentale. Plus forte sera l'identité bilingue dans ce contexte, plus l'individu tendra à diminuer ses attributs identitaires francophones en faveur d'attributs anglophones. Dans ce *bilinguisme d'attraction*, la personne animée d'une forte identité bilingue sera attirée par l'anglais comme langue de statut. En outre, cette identité bilingue trouvera son assise principale dans des sentiments ayant trait à la compétence bilingue.

S'agissant de la condition du *bilinguisme de métissage*, la vitalité francophone est modérée et les contacts avec l'anglais sont fréquents. L'identité francophone ainsi que l'identité anglophone tendront à être fortes ou modérées. Les motivations à l'égard de l'apprentissage et de l'usage des deux langues pourront être à la fois instrumentales et identitaires. Une identité bilingue forte pourra être associée aussi bien à des sentiments de compétence qu'à des sentiments d'appartenance.

En situation de faible vitalité francophone, le modèle du MIB prédit que l'identité francophone pourra être plus faible que l'identité anglophone en raison d'une socialisation langagière dominée par la langue majoritaire. Les motivations identitaires à l'égard de l'apprentissage et de l'usage de l'anglais pourront même être plus fortes que les motivations à l'égard du français. Toutefois, une forte identité bilingue sera liée à une augmentation des attributs identitaires francophones, contrairement à la situation du bilinguisme d'attraction, dans laquelle ce sont les attributs identitaires anglophones qui sont accrus. Aussi définirons-nous cette situation comme étant un *bilinguisme de résistance*. Les individus se donnent une identité bilingue forte comme moyen de sauvegarder leur identité francophone dans un contexte où la langue anglaise domine nettement la socialisation langagière. De plus, cette identité bilingue, prédisons-nous, sera davantage fondée sur des sentiments d'appartenance que sur des sentiments de compétence.

Méthodologie

L'échantillon

Un total de 8 124 élèves (81 % en 11^e année) ont participé à notre enquête, provenant d'écoles secondaires francophones de toutes les provinces hors Québec et de deux territoires (le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest), l'école française du Nunavut n'ayant pas d'élèves après la 9^e année. Les filles constituaient un peu plus de la moitié des élèves (53 %), et l'âge moyen des participants était de 16,4 ans. Le français était la langue maternelle des trois quarts des élèves (75,5 %) et l'anglais, celle d'un élève sur cinq (20,9 %), alors que les autres élèves (3,7 %) désignaient diverses autres langues comme première langue apprise et encore comprise.

Instruments

L'espace alloué ne nous permet pas de décrire dans le menu détail les nombreux questionnaires et tests que nous avons administrés dans cette enquête (voir Landry, Allard et Deveau, 2010, pour des descriptions exhaustives). Nous nous limitons à la présentation des questionnaires retenus dans la présente étude.

Les mesures de l'autodéfinition francophone, anglophone et bilingue proviennent d'un questionnaire conçu par Landry et Allard (1990) qui demande aux élèves de se définir sur les plans de leur culture, de leurs langues parlées, de leurs ancêtres, de leur éducation et de leur territoire. Les scores identitaires sont calculés selon les réponses données sur des échelles de différenciation sémantique de 9 points, une pour chacun des aspects considérés et pour chacune des identités.

Un questionnaire de 12 questions apprécie l'engagement identitaire envers chacune des langues officielles. L'élève répond sur une échelle Likert de 9 points à des questions portant sur le degré auquel il se perçoit comme semblable aux francophones et aux anglophones, le degré auquel une identité francophone et une identité anglophone contribuent à son estime de soi, ainsi que le degré auquel le jeune dit être déterminé à défendre cette identité. Un score moyen est calculé pour l'engagement francophone et pour l'engagement anglophone.

Deux questionnaires identiques de 26 questions apprécient séparément les orientations motivationnelles pour l'apprentissage et l'usage du français et de l'anglais. Ils permettent de dégager six types de motivation sur un continuum allant de l'amotivation à la motivation intrinsèque, en passant par quatre types de motivation extrinsèque (Ryan et Deci, 2000). Nous utiliserons deux des six échelles Likert de 9 points, celle qui mesure des raisons instrumentales (ex. « Pour avoir un meilleur emploi plus tard ») et celle qui mesure des raisons identitaires (ex. « Parce que le français reflète bien qui je suis »). Chacune de ces échelles regroupe quatre questions.

Deux questionnaires identiques apprécient les sentiments d'affiliation envers les francophones et les anglophones. L'élève évalue sur une échelle Likert de 9 points le degré auquel, dans ses relations avec les francophones/les anglophones de son entourage, il se sent appuyé, en confiance, attaché, écouté et estimé. Un score moyen est calculé pour l'affiliation envers chacun des deux groupes linguistiques.

Huit questions apprécient le désir d'intégration communautaire des élèves. Chacune demande à l'élève d'indiquer le degré auquel il souhaite accomplir des activités en français et en anglais (ex. « Dans mes emplois futurs, je veux employer comme langue de travail l'anglais/le français... »). Un score moyen sur une échelle Likert de 9 points est calculé pour chacune des communautés linguistiques.

Un questionnaire de 12 questions amène l'élève à évaluer sa facilité à accomplir diverses tâches en français et en anglais (par exemple, faire une présentation orale en classe, lire les journaux, écrire une lettre d'opinion dans le journal de l'école). Ce questionnaire permet de fixer quatre échelles d'autoévaluation de sa compétence en français et en anglais (comprendre, lire, parler et écrire).

Pour estimer la vitalité linguistique des communautés francophones des élèves, nous calculons le pourcentage de francophones dans les municipalités où ils disent avoir vécu le plus longtemps. Nous appelons cette variable la concentration territoriale francophone (CTF).

Processus d'administration des questionnaires

L'administration des questionnaires et des tests s'est déroulée sur une période de deux jours, soit deux périodes de classe d'une soixantaine de minutes. Toutes les mesures analysées ici ont été recueillies dans la première séance, sauf pour les autoévaluations des compétences. Les élèves ont été avisés que leurs réponses étaient confidentielles et que leur participation était volontaire.

Analyses

Pour la présentation des résultats, nous avons procédé à trois types d'analyse statistique à l'aide du logiciel SPSS. Nous avons calculé les scores moyens dans le but de dresser un profil des élèves en fonction de sept niveaux de concentration territoriale des francophones (CTF) (moins de 5 %, de 5 à 24 %, de 25 à 39 %, de 40 à 59 %, de 60 à 74 %, de 75 à 94 % et de 95 % et plus) et de trois degrés d'autodéfinition bilingue : autodéfinition faible (scores inférieurs à 3,5), modérée (scores égaux ou supérieurs à 3,5 et inférieurs à 6,5) et forte (scores de 6,5 et plus). Notre but n'était pas de vérifier des différences statistiquement significatives, mais d'observer des tendances (augmentation ou diminution des scores) selon les niveaux de CTF et les degrés d'identité bilingue.

Une analyse factorielle en composantes principales avec rotation varimax a servi à créer quatre scores factoriels pour chacun des élèves : sentiments de compétence en français, sentiments de compétence en anglais, sentiments d'appartenance à la communauté francophone et sentiments d'appartenance à la communauté anglophone. D'une part, les scores d'identité (autodéfinition et engagement), la motivation identitaire, le désir d'intégration communautaire et les sentiments d'affiliation constituent un facteur distinct dans chacune des langues. Nous nommons ces deux facteurs sentiment d'appartenance à la communauté francophone et sentiment d'appartenance à la communauté anglophone. D'autre part, l'analyse factorielle a regroupé en un seul facteur les autoévaluations des compétences à comprendre, à lire, à parler et à écrire l'anglais et a fait de même pour les autoévaluations des compétences en français. Nous nommons ces facteurs, respectivement, sentiments de compétence en anglais et sentiments de compétence en français. Les quatre facteurs expliquent 72,13 % de la variance totale des 18 scores originaux.

En raison de la rotation varimax ayant servi dans l'analyse factorielle, les scores factoriels attribués aux élèves sont orthogonaux, c'est-à-dire qu'ils sont tout à fait indépendants les uns des autres. Ce procédé nous permet d'utiliser ces scores factoriels dans des analyses de régression multiple afin de vérifier le pourcentage de variance de l'identité bilingue qui est expliqué par chaque score factoriel à chacun des niveaux de CTF. Grâce à ce troisième type d'analyse statistique, nous avons pu déterminer dans quelle mesure les sentiments d'appartenance communautaire et les sentiments de compétence linguistique expliquent la variation des scores d'identité bilingue dans chacune des trois conditions de bilinguisme définies précédemment.

Résultats

Nous présentons les résultats obtenus dans trois sections distinctes. Dans la première, nous montrons les profils identitaires des élèves selon les sept niveaux de CTF. Dans la deuxième, des profils plus détaillés sont décrits selon les mêmes niveaux de CTF, mais pour chacune des trois catégories d'élèves constituées selon trois degrés d'identité bilingue : faible, modérée et forte. Dans la dernière, nous livrons les résultats des analyses de régression multiple sur les proportions de variance de l'identité bilingue expliquées par les différents sentiments d'appartenance communautaire et de compétences linguistiques.

Scores d'identité selon la CTF

Le tableau 1 regroupe les scores se rapportant à l'autodéfinition identitaire francophone, anglophone et bilingue et le tableau 2, les scores enregistrés à l'égard de l'engagement identitaire francophone et anglophone.

Tableau 1
Autodéfinition identitaire selon la concentration territoriale des francophones

Concentration territoriale	Autodéfinition		
	Francophone	Anglophone	Bilingue
Moins de 5 %	6,62	7,06	7,90
De 5 à 24 %	6,92	6,51	8,02
De 25 à 39 %	7,02	6,38	7,86
De 40 à 59 %	7,41	5,81	7,77
De 60 à 74 %	7,65	5,62	8,09
De 75 à 94 %	7,73	4,98	7,31
95 % et plus	8,10	4,34	5,98
Total	7,30	5,86	7,53

Tableau 2
Engagement identitaire selon la concentration territoriale des francophones

Concentration territoriale	Francophone	Anglophone
Moins de 5 %	6,18	6,63
De 5 à 24 %	6,28	6,07
De 25 à 39 %	6,24	5,98
De 40 à 59 %	6,70	5,55
De 60 à 74 %	6,84	5,33
De 75 à 94 %	7,06	4,74
95 % et plus	7,47	4,26
Total	6,66	5,55

Observons au tableau 1 que l'autodéfinition francophone est modérément élevée, même en situation très minoritaire (moins de 5 % de francophones), celle-ci pouvant être attribuée en partie à la fréquentation d'une école française (Landry et Allard, 1996). Toutefois, dans ce contexte, l'autodéfinition anglophone tend à être plus forte que l'autodéfinition francophone, ce qui peut s'expliquer par les nombreux contacts dans la vie privée avec des anglophones, y compris des membres de la famille et de la parenté en situation d'exogamie (Landry, Deveau et Allard, 2008). Mais plus la CTF augmente, plus forte est l'autodéfinition francophone et plus faible est l'autodéfinition anglophone, ce qui fait en sorte que, lorsque la CTF est forte, l'autodéfinition francophone est de beaucoup supérieure à l'autodéfinition anglophone. Il convient de le répéter : l'identité bilingue tend à varier beaucoup moins selon la CTF et reste modérément forte (score moyen = 5,98) même lorsque les francophones représentent plus de 95 % de la population.

Au tableau 2, les scores ayant trait à l'engagement identitaire sont un peu moins élevés que les scores correspondant à l'autodéfinition identitaire au tableau 1. Néanmoins, nous y trouvons les mêmes relations avec la CTF, l'engagement anglophone étant un peu plus fort que l'engagement francophone lorsque la CTF est très faible et ce dernier est manifestement plus fort que l'engagement anglophone lorsque la CTF est forte.

Profils identitaires selon l'identité bilingue

Nous avons regroupé en quatre tableaux (3, 4, 5 et 6) les nombreux scores moyens des élèves qui permettent de constater certaines tendances selon la CTF et les degrés d'identité bilingue. Il vaut la peine d'examiner attentivement ces tableaux pour voir comment les profils de scores moyens changent selon l'identité bilingue des élèves à différents niveaux de CTF (voir scores d'autodéfinition et d'engagement identitaires au tableau 3, motivations instrumentale et identitaire au tableau 4, sentiments d'affiliation et désirs d'intégration au tableau 5 et scores de compétences langagières au tableau 6).

Tableau 3
Autodéfinition et engagement identitaires selon la force de l'identité bilingue et la concentration territoriale des francophones

Variables	Identité bilingue	Concentration territoriale							Total
		Moins de 5 %	De 5 à 24 %	De 25 à 39 %	De 40 à 59 %	De 60 à 74 %	De 75 à 94 %	95 % et plus	
Autodéfinition francophone	Faible	3,72	4,88	4,60	7,84	8,40	8,11	8,52	7,86
	Modérée	4,37	5,33	5,61	6,64	6,51	7,78	8,13	6,76
	Forte	7,01	7,14	7,30	7,54	7,76	7,68	7,88	7,38
	Total	6,62	6,93	7,02	7,42	7,64	7,72	8,09	7,30
Autodéfinition anglophone	Faible	5,64	5,67	6,65	4,40	2,55	2,60	2,29	2,96
	Modérée	6,86	5,88	5,57	4,94	5,10	3,90	3,83	4,82
	Forte	7,11	6,59	6,50	6,01	5,72	5,47	5,59	6,27
	Total	7,06	6,51	6,38	5,80	5,62	4,98	4,34	5,86
Engagement francophone	Faible	4,56	4,18	5,10	6,92	7,54	7,62	8,03	7,44
	Modérée	4,58	5,30	5,52	6,48	5,89	7,29	7,56	6,47
	Forte	6,45	6,42	6,38	6,75	6,94	6,95	7,18	6,65
	Total	6,18	6,29	6,24	6,72	6,84	7,05	7,47	6,66
Engagement anglophone	Faible	6,24	5,84	5,81	3,80	3,33	3,04	2,47	3,13
	Modérée	6,59	6,01	5,86	5,11	4,90	3,90	3,95	4,89
	Forte	6,64	6,08	6,01	5,68	5,38	5,09	5,22	5,84
	Total	6,63	6,07	5,99	5,55	5,32	4,74	4,27	5,55

Tableau 4
Motivations instrumentale et identitaire
à l'égard de l'apprentissage du français et de l'anglais
selon la force de l'identité bilingue et la concentration territoriale des francophones

Variables	Identité bilingue	Concentration territoriale							Total
		Moins de 5 %	De 5 à 24 %	De 25 à 39 %	De 40 à 59 %	De 60 à 74 %	De 75 à 94 %	95 % et plus	
Motivation instrumentale francophone	Faible	4,73	5,61	6,69	5,30	5,83	5,54	5,63	5,62
	Modérée	5,51	6,05	6,05	5,68	5,75	5,40	5,76	5,71
	Forte	6,54	6,55	6,56	6,20	6,23	6,05	5,92	6,35
	Total	6,38	6,49	6,49	6,09	6,18	5,89	5,80	6,20
Motivation instrumentale anglophone	Faible	5,30	5,36	7,57	5,70	5,42	5,63	6,13	5,99
	Modérée	6,24	6,37	6,24	6,28	6,58	6,60	6,95	6,57
	Forte	6,92	6,84	6,87	6,70	6,67	6,90	6,93	6,85
	Total	6,82	6,78	6,79	6,60	6,65	6,76	6,79	6,76
Motivation identitaire francophone	Faible	3,63	4,49	4,48	5,79	7,42	6,81	7,03	6,56
	Modérée	3,96	4,83	4,96	5,85	5,75	6,52	6,76	5,80
	Forte	5,83	5,84	5,96	6,04	6,28	6,14	6,42	6,01
	Total	5,56	5,73	5,80	6,00	6,24	6,26	6,65	6,00
Motivation identitaire anglophone	Faible	5,40	5,19	5,33	4,16	2,25	2,53	2,70	3,07
	Modérée	6,06	5,54	5,54	4,53	4,82	3,62	3,82	4,56
	Forte	6,29	5,67	5,65	5,23	4,81	4,63	5,08	5,44
	Total	6,25	5,65	5,63	5,10	4,78	4,30	4,19	5,17

Premier constat : le profil des scores moyens des élèves vivant dans des municipalités comprenant 75 % et plus de francophones (les deux échelons supérieurs de la CTF) est distinct. Nous appelons ce contexte celui du bilinguisme d'attraction que définit le modèle du MIB. Un deuxième profil distinct est observé en situation de CTF modérée (de 40 à 74 % de francophones), ce qui, selon le modèle du MIB, correspond à la condition du bilinguisme de métissage. Enfin, un troisième profil nettement distinct des autres apparaît chez les élèves qui habitent des municipalités comprenant moins de 40 % de francophones. Ce contexte correspondrait à la condition du bilinguisme de résistance. Analysons maintenant de plus près ces trois profils.

Si nous concentrons notre attention sur la situation de la CTF forte (75 % et plus) dans les tableaux 3 à 6, nous constatons que plus l'identité bilingue est forte, plus les attributions identitaires francophones tendent à s'affaiblir (tableaux 3, 4 et 5) même si elles restent, dans l'ensemble, relativement élevées. Par exemple, dans les cas où la CTF est de 95 % et plus, le score moyen de l'autodéfinition francophone est de 8,52 lorsque l'identité bilingue est faible, de 8,13 lorsqu'elle est modérée et de 7,88 lorsqu'elle est forte. Nous retenons que les

Tableau 5
Sentiments d'affiliation et désirs d'intégration communautaire
selon la force de l'identité bilingue et la concentration territoriale des francophones

Variables	Identité bilingue	Concentration territoriale							Total
		Moins de 5 %	De 5 à 24 %	De 25 à 39 %	De 40 à 59 %	De 60 à 74 %	De 75 à 94 %	95 % et plus	
Sentiment d'affiliation francophone	Faible	4,98	5,06	5,68	6,75	7,35	7,88	8,00	7,53
	Modérée	5,36	5,65	5,63	6,53	6,04	7,32	7,69	6,68
	Forte	6,59	6,51	6,41	6,83	6,90	6,97	7,25	6,72
	Total	6,41	6,41	6,29	6,79	6,82	7,10	7,54	6,75
Sentiment d'affiliation anglophone	Faible	6,09	5,71	6,21	5,22	4,00	3,87	3,71	4,14
	Modérée	6,82	6,54	6,41	5,78	5,64	5,09	5,13	5,73
	Forte	7,10	6,74	6,62	6,47	6,19	6,13	6,46	6,59
	Total	7,05	6,71	6,58	6,33	6,12	5,79	5,50	6,33
Désir d'intégration francophone	Faible	4,45	5,14	5,07	6,76	7,59	7,38	7,66	7,19
	Modérée	4,13	4,87	4,99	5,83	5,49	6,83	7,07	5,98
	Forte	5,53	5,66	5,60	5,84	6,05	6,15	6,22	5,81
	Total	5,33	5,57	5,50	5,87	6,01	6,36	6,78	5,91
Désir d'intégration anglophone	Faible	6,14	5,74	6,14	4,40	4,25	3,72	3,34	3,85
	Modérée	7,09	6,47	6,52	5,46	5,25	4,63	4,63	5,47
	Forte	6,98	6,55	6,49	6,14	5,79	5,67	5,67	6,29
	Total	6,99	6,54	6,49	5,99	5,73	5,34	4,87	6,03

mêmes tendances s'observent dans le cas des scores de compétence orale et de compétence écrite en français au tableau 6. Seule exception à ces tendances, une identité bilingue forte est associée à une forte motivation instrumentale à l'égard de l'apprentissage et de l'usage du français (voir tableau 4). L'examen de la CTF forte de 75 à 94 % mène aux mêmes constats. Puisque la motivation identitaire à l'égard du français tend à diminuer avec l'augmentation de l'identité bilingue, il est donc possible que la croissance de l'identité bilingue soit associée à une plus grande « instrumentalisation » des raisons justifiant l'apprentissage et l'usage du français.

La deuxième tendance nous permet d'observer une augmentation des attributions identitaires anglophones et des autoévaluations des compétences en anglais, associée à un renforcement de l'identité bilingue. Par exemple, dans les deux échelons de CTF forte, les scores moyens de l'autodéfinition anglophone sont inférieurs à 3 sur une échelle de 9 points lorsque l'identité bilingue est faible, mais supérieurs à 5 lorsqu'elle est forte. Constatation notable, la force de l'identité bilingue est associée positivement aussi bien à une motivation identitaire anglophone accrue qu'à une plus forte motivation instrumentale à l'égard de l'apprentissage et de l'usage de l'anglais.

Tableau 6
Autoévaluations des compétences orales et écrites
selon la force de l'identité bilingue et la concentration territoriale des francophones

Variables	Identité bilingue	Concentration territoriale							Total
		Moins de 5 %	De 5 à 24 %	De 25 à 39 %	De 40 à 59 %	De 60 à 74 %	De 75 à 94 %	95 % et plus	
Compétence orale en français	Faible	5,10	5,57	5,31	7,88	7,17	7,94	8,27	7,85
	Modérée	5,40	5,64	5,25	6,47	6,96	7,65	8,11	6,93
	Forte	6,75	6,68	6,36	6,86	6,92	7,30	7,52	6,87
	Total	6,57	6,57	6,19	6,83	6,93	7,42	7,87	6,93
Compétence orale en anglais	Faible	7,31	7,30	7,82	4,86	6,94	4,74	4,08	4,68
	Modérée	7,76	7,35	6,92	6,57	6,67	6,12	5,97	5,97
	Forte	8,01	7,78	7,63	7,57	7,40	7,37	7,36	7,65
	Total	7,97	7,73	7,53	7,36	7,34	6,95	6,26	7,32
Compétence écrite en français	Faible	5,55	5,67	5,64	8,11	6,78	8,05	8,16	7,85
	Modérée	5,53	5,61	5,28	6,16	6,75	7,52	8,03	6,86
	Forte	6,75	6,62	6,24	6,62	6,53	7,17	7,39	6,75
	Total	6,59	6,51	6,09	6,60	6,55	7,30	7,76	6,82
Compétence écrite en anglais	Faible	7,10	7,12	7,44	4,10	7,00	4,37	3,78	4,35
	Modérée	7,57	7,19	6,95	6,42	6,48	6,02	5,85	6,44
	Forte	7,88	7,66	7,46	7,44	7,28	7,25	7,21	7,51
	Total	7,83	7,61	7,39	7,21	7,22	6,81	6,10	7,18

En résumé, dans la situation du bilinguisme d'attraction, la force de la vitalité du français a pour effet que même les élèves qui éprouvent une identité bilingue forte se caractérisent par un profil psycholinguistique francodominant, mais à un degré moindre que les élèves dont l'identité bilingue est plus faible. Alimenter une identité bilingue dans un tel contexte, c'est, du même coup, affaiblir son identité francophone et accroître son identité anglophone et, par voie de conséquence, se sentir moins compétent en français et plus compétent en anglais que les personnes de son entourage qui ne s'attribuent pas une forte identité bilingue.

Analysons maintenant le profil de la CTF modérée (de 40 à 74 % de francophones). Dans ces contextes, les principales tendances sont celle d'une relation en U en ce qui a trait à une forte majorité des attributs francophones (12 scores moyens sur 16) et celle d'une relation linéaire positive de la plupart des attributs anglophones (13 scores moyens sur 16) avec renforcement de l'identité bilingue. Comme dans la situation du bilinguisme d'attraction, la valorisation de l'identité bilingue est associée à une plus forte motivation instrumentale à l'égard du français et de l'anglais.

L'analyse minutieuse des tableaux 3 à 6 fait apparaître que le renforcement de l'identité bilingue de faible à modérée (en situation de CTF modérée) est associé à une baisse des attributs francophones, mais à une hausse de ces mêmes attributs lorsque l'identité bilingue s'élève de modérée à forte (11 fois sur 16). Cette relation en U est constatée pour l'autodéfinition francophone, l'engagement francophone, la motivation identitaire francophone (pour la CTF de 60 à 74 % seulement), le sentiment d'affiliation francophone, le désir d'intégration francophone (pour la CTF de 60 à 74 % seulement), la compétence orale francophone (pour la CTF de 40 à 59 % seulement) et la compétence écrite en français (pour la CTF de 40 à 59 % seulement). Il est intéressant de constater que, lorsqu'il y a exception, les tendances sont similaires à celles du profil adjacent. Pour l'évaluation des compétences orales et écrites, un profil similaire à celui de la condition du bilinguisme d'attraction s'étend dans la CTF de 60 à 74 %. À l'inverse, pour les deux autres exceptions, c'est le profil du bilinguisme de résistance qui s'étend dans la CTF de 40 à 59 %.

En ce qui a trait aux attributs anglophones, une forte identité bilingue est associée à des scores plus élevés pour toutes les variables, à l'exception de l'augmentation de modérée à forte pour la motivation identitaire anglophone et de faible à modérée pour les compétences orale et écrite en anglais (donc 13 fois sur 16).

En résumé, dans le contexte d'une CTF modérée, nous observons un degré plus élevé de métissage identitaire que dans celui d'une CTF forte. Les élèves qui éprouvent une identité bilingue forte sont encore légèrement francodominants sur le plan identitaire, mais souhaitent intégrer autant la communauté anglophone que la communauté francophone et se sentent un peu plus compétents en anglais qu'en français.

Le phénomène le plus intéressant dans le contexte d'une CTF modérée est celui de la relation en U par rapport aux attributs francophones. Les élèves dont l'identité bilingue est modérée se comportent comme dans la situation du bilinguisme d'attraction par rapport à ceux dont l'identité bilingue est faible. Ils accroissent leurs attributs anglophones et diminuent leurs attributs francophones. Toutefois, les élèves dont l'identité bilingue est forte par rapport à ceux dont l'identité bilingue est modérée se comportent davantage comme les élèves présentant le profil du bilinguisme de résistance ci-dessous.

Le profil distinct que nous attribuons à la condition du bilinguisme de résistance est constaté surtout dans les CTF faibles (moins de 40 % de francophones). Dans ce contexte, la force de l'identité bilingue demeure associée à une hausse des attributs anglophones ou à leur maintien, mais aussi à un renforcement systématique et linéaire des attributs francophones. Pour la grande majorité des variables, une identité bilingue forte est associée à des attributs francophones plus élevés que dans le cas d'une identité bilingue plus faible. L'identité bilingue modérée contribue à une déviation de l'effet linéaire pour les variables

du désir d'intégration, de la compétence écrite, de la compétence orale (CTF de 25 à 39 % seulement), du sentiment d'affiliation francophone (CTF de 25 à 39 % seulement) et de la motivation instrumentale (CTF de 25 à 39 % seulement).

En ce qui a trait aux attributs anglophones, une identité bilingue forte tend à être associée à une augmentation de ces attributs. Il y a déviation de la linéarité de l'effet pour l'autodéfinition anglophone (CTF de 25 à 39 % seulement), la motivation instrumentale anglophone (CTF de 25 à 39 % seulement), la compétence orale en anglais (CTF de 25 à 39 % seulement), la compétence écrite en anglais (CTF de 25 à 39 % seulement) et pour le désir d'intégration (dans les trois niveaux de CTF). C'est donc dans la CTF de 25 à 39 %, c'est-à-dire à la jonction du profil du bilinguisme de résistance et du profil du bilinguisme de métissage, que l'on trouve le plus d'exceptions au profil du bilinguisme de résistance, cette CTF reflétant une combinaison des deux profils adjacents.

En résumé, le profil du bilinguisme de résistance atteste un degré élevé de métissage identitaire chez l'ensemble des élèves. Surtout parmi les élèves qui habitent des municipalités comptant moins de 25 % de francophones, nous observons une tendance vers une dominance identitaire anglophone et des sentiments de compétence plus forts en anglais qu'en français. Cependant, cette tendance identitaire est moins prononcée lorsque l'identité bilingue est forte. L'identité bilingue exercerait un effet égalisateur en agissant comme un contrepoids à l'influence du vécu anglophone dominant.

Identité bilingue : sentiment de compétence ou sentiment d'appartenance ?

Voici enfin les résultats des analyses de régression multiple qui cherchent à vérifier si la variation des scores d'identité bilingue est davantage expliquée par les facteurs de compétence ou les facteurs d'appartenance. Les résultats sont présentés au tableau 7. Notons que, vu la faible variation des scores d'identité bilingue, il est difficile d'expliquer une forte proportion de cette variance. Aussi nous limiterons-nous à chacun des types de facteurs.

Après analyse des résultats du tableau 7, nous constatons, premièrement, que les facteurs expliquent plus de variance lorsque la CTF est forte ou très faible. C'est entre ces deux pôles que nous nous attendons à trouver le plus de métissage identitaire et, donc, le moins de variation dans les scores d'identité bilingue. Deuxièmement, lorsque la CTF est forte ou modérée (40 % et plus), ce sont les scores factoriels relatifs à la langue anglaise qui expliquent une très grande proportion de la variance des scores d'identité bilingue. Lorsqu'elle est forte (75 % et plus de francophones), les faibles proportions de variance expliquée par les scores factoriels relatifs à la langue française sont en relation négative avec les scores d'identité bilingue. Autrement dit, une forte identité bilingue dans ces conditions tend à être associée à de plus faibles sentiments de compétence en français et à de plus faibles sentiments d'appartenance

Tableau 7
Proportion de la variance expliquée d'identité bilingue
par les sentiments d'appartenance et les sentiments de compétence
selon la concentration territoriale des francophones

Concentration territoriale des francophones	Sentiments de compétence		Sentiments d'appartenance		Variance expliquée
	Français	Anglais	Français	Anglais	
Moins de 5 %	0,03	0,01	0,94	0,02	23,0 %
De 5 à 24 %	0,06	0,13	0,66	0,15	11,2 %
De 25 à 39 %	0,09	0,06	0,69	0,16	11,0 %
De 40 à 59 %	–	0,74	–	0,26	17,6 %
De 60 à 74 %	–	–	0,27	0,73	7,9 %
De 75 à 94 %	0,09 (-)	0,49	0,01 (-)	0,41	27,5 %
95 % et plus	0,02 (-)	0,52	0,01 (-)	0,45	44,9 %
Total	0,03 (-)	0,51	0,03	0,43	24,3 %

à la communauté francophone. Mais, nous l'avons souligné, l'identité bilingue est surtout associée à des sentiments de compétence en anglais et à des sentiments d'appartenance à la communauté anglophone. En situation de bilinguisme d'attraction (75 % et plus de francophones), le facteur de la compétence explique une plus forte proportion de la variance de l'identité bilingue, mais une proportion légèrement moins forte est associée à des sentiments d'appartenance.

À l'autre extrémité du continuum (39 % et moins), ce sont les scores factoriels liés à la langue française qui expliquent la plus forte proportion de la variance des scores d'identité bilingue, particulièrement le facteur reflétant les sentiments d'appartenance à la communauté francophone. Comme nous l'avons noté dans la section précédente, l'identité bilingue semble constituer un élément de résistance à l'anglodominance. Ce sont les élèves dont la socialisation langagière leur aura le plus permis de s'identifier à la communauté francophone qui alimenteront le plus leur identité bilingue.

C'est la situation intermédiaire entre ces deux tendances opposées qui reste la plus ambiguë théoriquement et qui correspond le moins aux hypothèses du modèle du MIB. Notons que 100 % des 17,6 % de variance expliquée sont associés aux facteurs relatifs à la langue anglaise lorsque la CTF est de 40 à 59 %, les trois quarts (0,74) de cette variance étant associés à des sentiments de compétence en anglais. Lorsque la CTF est de 60 à 74 %, la variance expliquée est faible (7,9 % seulement), mais elle demeure surtout expliquée (proportion de 0,73) par des sentiments d'appartenance à la communauté anglophone. D'autres analyses seront nécessaires pour mieux comprendre les facteurs qui expliquent l'identité bilingue dans ce contexte.

Discussion et conclusion

Les résultats que nous avons présentés confirment la forte présence d'une identité bilingue chez les jeunes du secondaire des écoles francophones à l'extérieur du Québec (Dallaire et Roma, 2003). Toutefois, il paraît difficile d'affirmer, comme le fait Gérin-Lajoie (2003), qu'il s'agit d'un « nouvel état identitaire », les fondements de cette identité pouvant varier considérablement selon la vitalité des communautés francophones. Aux deux extrêmes du continuum de vitalité, les facteurs associés à la construction d'une forte identité bilingue sont même diamétralement opposés.

Quand la CTF est forte, c'est l'attraction de la langue anglaise qui est liée au métissage identitaire, et l'identité bilingue est associée surtout à des sentiments de compétence dans cette langue, mais aussi à des sentiments d'appartenance à la communauté anglophone. Autant les résultats des profils de scores moyens que les résultats de régression multiple témoignent de cette relation positive entre l'identité bilingue et le renforcement des attributs identitaires et de compétence en langue anglaise. De plus, en situation de CTF forte, nous observons une baisse systématique des attributs identitaires et de compétence francophones en relation avec une augmentation de l'identité bilingue. C'est pourquoi nous énonçons l'hypothèse que dans ce contexte le métissage identitaire tend à être associé à un bilinguisme d'attraction.

Quand la CTF est faible, l'identité bilingue est toujours liée à un renforcement des attributs anglophones, mais également des attributs francophones. Ce sont les élèves qui vivent des expériences propres à renforcer leurs attributs identitaires francophones qui se définissent le plus comme bilingues. Les régressions multiples montrent que ce sont les sentiments d'appartenance à la communauté francophone qui constituent le principal marqueur de l'identité bilingue. L'identité bilingue serait par conséquent associée à un bilinguisme de résistance.

C'est la situation intermédiaire entre ces deux conditions de bilinguisme que nos résultats réussissent le moins bien à expliquer. Que ce soit en raison des relations en U observées dans les profils de moyennes ou des résultats ambigus des analyses de régression, d'autres analyses devront contribuer à approfondir la connaissance du processus de métissage identitaire à ce niveau du modèle du MIB. Notons, toutefois, que même ces résultats sont conformes au modèle du MIB quant au degré de métissage identitaire, c'est-à-dire que les identités francophone et anglophone occupent la place mitoyenne prévue par le modèle. De plus, autre indice de la position mitoyenne de ce type de bilinguisme, cette relation en U associée au bilinguisme de métissage s'avère une combinaison du profil du bilinguisme d'attraction et de celui du bilinguisme de résistance. Lorsque l'identité bilingue passe de faible à modérée, c'est le profil du bilinguisme d'attraction qui se manifeste, soit une diminution des attributs francophones; lorsque l'identité bilingue passe de modérée à forte, c'est le profil du

bilinguisme de résistance qui prend forme. Une forte identité bilingue est associée à une augmentation des attributs francophones, comme c'est le cas en situation de faible CTF. C'est à l'égard des facteurs associés à la force de l'identité bilingue que les résultats sont le moins éclairants.

À l'exception de la CTF de 25 à 39 % dans laquelle la relation est en U, l'augmentation de l'identité bilingue est associée à une plus forte motivation instrumentale à l'égard de l'apprentissage et de l'usage du français et de l'anglais. Il nous semble que ces tendances méritent une recherche plus poussée. Y aurait-il, par exemple, des motifs instrumentaux à se dire bilingue? Dans un pays comme le Canada où il y a deux langues officielles, l'identité bilingue provient sûrement d'une socialisation langagière bilingue, mais rien n'empêche que les jeunes puissent voir dans leur bilinguisme des occasions de carrière ou de hausse du statut socioéconomique. De plus, cette instrumentalisation de l'identité bilingue serait-elle le reflet d'un discours qui tend à dominer autant la sphère politique que la sphère économique? Ce phénomène pourrait-il aussi être associé à un processus identitaire plus profond selon lequel l'individu cherche à se doter d'une identité sociale positive en l'associant à des attributs porteurs d'une connotation sociale prestigieuse (voir la théorie d'identité sociale de Tajfel et Turner, 1986)?

La scolarisation en français contribue certes de façon significative au développement de l'identité francophone des jeunes, spécialement des élèves qui vivent dans des régions où la CTF est faible (Landry et Allard, 1996). Ce qui explique, par exemple, pourquoi moins de 3 % de ces jeunes ont une identité nettement anglo dominante (Landry, Deveau et Allard, 2008). Nous ne pouvons mesurer l'effet de la scolarisation en français avec notre échantillon de jeunes, car ils sont tous scolarisés en français. Des analyses subséquentes pourront toutefois mettre à profit les nombreuses variables de socialisation langagière qui ont été mesurées auprès de ces mêmes jeunes (Landry, Allard et Deveau, 2010). Par exemple, quels sont les vécus langagiers qui font que, dans les mêmes contextes de vitalité communautaire, certains élèves sont plus attirés par la langue anglaise et d'autres plus attachés à leur identité francophone? Nous pouvons formuler l'hypothèse que certains vécus conscientisants (Allard, Landry et Deveau, 2005 et 2009) pourraient expliquer la force de l'identité bilingue. Par exemple, en situation de forte vitalité francophone, les élèves les plus conscientisés aux enjeux de la francophonie pourraient être ceux qui obtiennent les scores les moins élevés quant à l'identité bilingue (ce sont les élèves les moins disposés à diminuer leurs attributs francophones) mais, en situation de faible vitalité, les élèves les plus conscientisés pourraient être ceux qui se diraient le plus bilingues.

Enfin, aucune analyse de l'identité bilingue ne peut être complète sans que compte soit tenu des effets de la structure familiale endogame et exogame dans laquelle vivent les jeunes. Une part importante des jeunes de notre échantillon ont des parents exogames et la

quasi-totalité de ces jeunes ont une identité bilingue forte (Landry, Deveau et Allard, 2008). C'est là une autre variable de socialisation langagière qui contribue à n'en pas douter à la fréquence croissante de l'identité bilingue chez les jeunes des écoles de langue française en situation minoritaire. Si l'exogamie tend à moins favoriser la transmission du français langue maternelle aux enfants que l'endogamie (Landry, 2010), il n'en reste pas moins qu'à la fin du secondaire les enfants de couples exogames qui ont vécu une forte « francité familioscolaire » (le parent francophone parle à l'enfant en français à la maison et celui-ci fréquente l'école de langue française) sont semblables aux enfants de couples endogames francophones sur les plans de l'identité francophone et des compétences en français (Landry et Allard, 1997).

Enfin, des recherches futures pourraient analyser ce phénomène en tenant compte du contexte plus global du multiculturalisme canadien et de la « multidimensionalité des réalités sociales des jeunes » (Byrd Clark, 2010). En effet, les écoles de langue française accueillent de plus en plus de jeunes d'origines culturelles multiples en les invitant à intégrer la « culture sociétale » de langue française (Landry, 2012).

Références

- ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY et Kenneth DEVEAU (2009). « Le comportement ethnolangagier engagé d'élèves d'écoles francophones en milieu minoritaire », dans Réal Bergeron, Ginette Plessis-Bélair et Lizanne Lafontaine (dir.), *La place des savoirs oraux dans le contexte scolaire d'aujourd'hui*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 75-98, collection « Éducation Recherche ».
- ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY et Kenneth DEVEAU (2005). « Le vécu langagier conscientisant : son rôle dans l'autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 95-109.
- BERNARD, Roger (1998). *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.
- BOISSONNEAULT, Julie (2004). « Se dire... mais comment et pourquoi? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 163-169.
- BRETON, Raymond (1994). « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 59-69.
- BYRD CLARK, Julie (2010). « Making “wigggle room” in French as a second language/Français langue seconde: Reconfiguring identity, language, and policy », *Canadian Journal of Education*, vol. 33, n° 2, p. 379-406.
- CLÉMENT, Richard, Richard GAUTHIER et Kimberly A. NOELS (1993). « Choix langagiers en milieu minoritaire : attitudes et identités concomitantes », *Revue canadienne des sciences du comportement*, vol. 25, n° 2, p. 149-164.

- CLÉMENT, Richard, et Kimberly A. NOELS (1992). « Towards a situated approach to ethnolinguistic identity: The effects of status on individuals and groups », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 11, n° 4 (décembre), p. 203-232.
- DALLAIRE, Christine (2004). « “Fier de qui on est... nous sommes francophones!” L’identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d’Amérique*, n° 18, p. 127-147.
- DALLAIRE, Christine (2003). « Not just Francophone: The hybridity of minority Francophone youths in Canada », *International Journal of Canadian Studies = Revue internationale d’études canadiennes*, n° 28, p. 163-199.
- DALLAIRE, Christine, et Claude DENIS (2005). « Asymmetrical hybridities: Youths at francophone games in Canada », *Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 30, n° 2, p. 143-168.
- DALLAIRE, Christine, et Claude DENIS (2003). « Pouvoir social et modulations de l’hybridité au Canada : les jeunes aux Jeux de l’Acadie, aux Jeux franco-ontariens et aux Jeux francophones de l’Alberta », *Études canadiennes = Canadian Studies*, n° 55, p. 7-23.
- DALLAIRE, Christine, et Josianne ROMA (2003). « Entre la langue et la culture, l’identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada : bilan des recherches », dans Réal Allard (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives*, Moncton, Centre de recherche et de développement en éducation, et Québec, Association canadienne d’éducation de langue française, p. 30-46.
- DECI, Edward L., et Richard M. RYAN (dir.) (2002). *Handbook of self-determination research*, Rochester, University of Rochester Press.
- DECI, Edward L., et Richard M. RYAN (2000). « The “what” and “why” of goal pursuits: Human needs and the self-determination of behavior », *Psychological Inquiry*, vol. 11, n° 4, p. 227-268.
- DEVEAU, Kenneth (2008). « Construction identitaire francophone en milieu minoritaire canadien : “Qui suis-je?”, “Que suis-je?”, *Francophonies d’Amérique*, n° 26, p. 383-403.
- DEVEAU, Kenneth, Réal ALLARD et Rodrigue LANDRY (2008). « Engagement identitaire francophone en milieu minoritaire », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L’espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, p. 73-120.
- DEVEAU, Kenneth, Rodrigue LANDRY et Réal ALLARD (2006). « Motivation langagière des élèves acadiens », dans André Magord (dir.), *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, Peter Lang, p. 125-139.
- DEVEAU, Kenneth, Rodrigue LANDRY et Réal ALLARD (2005). « Au-delà de l’autodéfinition : composantes distinctes de l’identité ethnolinguistique », *Francophonies d’Amérique*, n° 20 (automne), p. 79-93.
- DUQUETTE, George (2004). « Les différentes facettes identitaires des élèves âgés de 16 ans et plus inscrits dans les écoles de langue française de l’Ontario », *Francophonies d’Amérique*, n° 18, p. 77-92.
- GANS, Herbert J. (1979). « Symbolic ethnicity », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2, n° 1 (janvier), p. 1-20.

- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2004). « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, p. 171-179.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2003). *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Prise de parole.
- LANDRY, Rodrigue (2012). « Autonomie culturelle, cultures sociétales et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada », *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 1, p. 159-179.
- LANDRY, Rodrigue (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle : là où le nombre le justifie... V*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1997). « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, p. 561-592.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1996). « Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 61-88.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1990). « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique », *The Canadian Modern Language Review = La revue canadienne des langues vivantes*, vol. 46, n° 3, p. 527-553.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2010). *École et autonomie culturelle : enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire*, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2009). « Self-determination and bilingualism », *Theory and Research in Education*, vol. 7, n° 2 (juillet), p. 205-215.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2008). « Un modèle macroscopique du développement psycholangagier en contexte intergroupe minoritaire », *Diversité urbaine*, n° hors série (automne), p. 45-68.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2007a). « Médias et développement psycholangagier francophone en contexte minoritaire », *Canadian Issues = Thèmes canadiens* (été), p. 9-14.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2007b). « A macroscopic intergroup approach to the study of ethnolinguistic development », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 185, p. 225-253.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD, Kenneth DEVEAU et Noëlla BOURGEOIS (2005). « Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, vol. 20, p. 63-78.
- LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2008). « Dominance identitaire bilingue chez les jeunes francophones en situation minoritaire », *Canadian Journal for Social Research = Revue canadienne de recherche sociale*, 1^{re} édition, p. 2-10.

- LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2006a). « Vitalité ethnolinguistique et construction identitaire : le cas de l'identité bilingue », *Éducation et francophonie*, vol. 34, n° 1 (printemps), p. 54-81.
- LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2006b). « Langue publique et langue privée en milieu ethnolinguistique minoritaire : les relations avec le développement psycholangagier », *Francophonies d'Amérique*, vol. 22, p. 167-184.
- LANDRY, Rodrigue et Serge ROUSSELLE (2003). *Éducation et droits collectifs : au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Éditions de la Francophonie.
- RYAN, Richard M., et Edward L. DECI (2000). « Self-determination theory and the facilitation of intrinsic motivation, social development and well-being », *American Psychologist*, vol. 55, n° 1 (janvier), p. 68-78.
- SMOLICZ, Jerzy Jaroslaw (2002). « Core values and nation-states », dans Li Wei, Jean-Marc Dewaele et Alex Housen (dir.), *Opportunities and challenges of bilingualism*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 69-85.
- TAJFEL, Henri (1981). *Human groups and social categories: Studies in social psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TAJFEL, Henri (1978). *The social psychology of minorities*, Londres, Minority Rights Group.
- TAJFEL, Henri, et John C. TURNER (1986). « An integrative theory of social conflict », dans S. Worchel et W.G. Austin (dir.), *The social psychology of intergroup relations*, Chicago, Nelson-Hall, p. 7-24.

Mots clés

bilinguisme, identité, vitalité ethnolinguistique, métissage identitaire, minorité

Keywords

bilingualism, identity, ethnolinguistic vitality, hybrid identity, minority

Correspondance

rodrigue.landry@umoncton.ca

real.allard@umoncton.ca

Kenneth.Deveau@usaintanne.ca